

2013/5860 - Attribution d'une subvention à l'Association des Parents d'Elèves de la Section Japonaise (APESJ) - Année 2013 (Direction des Relations Internationales) (BMO du 30/09/2013, p. 2072)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Je voulais simplement dire qu'un avis très favorable a été donné par la Commission sur ce dossier qui illustre les liens que nous avons avec le Japon.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, pour les Centristes et l'UDI, l'éducation est une priorité. Une école internationale constitue un formidable lieu d'échange interculturel pour que nos enfants soient bilingues, voire polyglottes, pour qu'ils aient les atouts leur permettant de maîtriser la mondialisation.

La mondialisation met les territoires en concurrence pour attirer les entreprises et les investissements, sources de croissance économique, sources d'emploi. L'attractivité est donc un enjeu fort pour un territoire comme Lyon, mais la fiscalité, l'excellence de la recherche n'en sont pas les seuls critères. Pour attirer les entreprises internationales, des cadres internationaux, il faut aussi pouvoir accueillir les enfants du monde.

C'est là le double enjeu de la Cité scolaire internationale : être un lieu éducatif d'excellence mais aussi contribuer à l'attractivité de notre territoire. Dans ce contexte, nous approuvons bien évidemment la subvention accordée à l'Association des Parents d'Elèves de la Section Japonaise. Mais la Cité scolaire internationale de Gerland est victime de son succès, elle refuse du monde. Elle est à l'étroit pour se développer. Nous l'avons évoqué en début de ce Conseil, une réorganisation des collèges a abouti à l'ouverture d'un nouvel établissement (le collège de la Tourette) qui regroupe les anciens collèges François Truffaut dans le 1^{er} et Maurice Scève dans le 4^e. Les bâtiments de ces deux collèges sont maintenant libres et sont une chance pour Lyon, après requalification, ils permettraient d'ouvrir une deuxième Cité scolaire internationale qui nous paraît une nécessité pour l'attractivité et le rayonnement de Lyon. Elle permettrait aussi une meilleure intégration des enfants d'expatriés installés à Lyon. Elle permettrait aux enfants lyonnais de mieux maîtriser les langues étrangères nécessaires à l'insertion professionnelle. Elle répondrait également au défi que posent la saturation et les problèmes techniques récurrents de l'actuelle Cité scolaire internationale de Gerland.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Merci bien. Vous voyez, Monsieur Geourjon, votre intervention illustre la contradiction dans laquelle vous allez vous trouver si vous suivez vos amis. On ne peut pas dans le même temps dire à corps et à cris je n'augmenterai pas la fiscalité et l'intervention d'après dire, je vais créer une deuxième cité internationale.

Non, ce n'est pas incompatible ? Vous me direz ce que vous ne ferez pas ailleurs.

M. TETE Etienne : L'anneau des sciences.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas sur les financements Ville de Lyon. On aura, si vous le voulez bien, ce débat un autre jour, Monsieur Tête.

Lorsque Mme la Rectrice m'a parlé de cela, je me suis tourné d'abord vers l'Etat, leur disant, vous y mettez un peu d'argent ? Ils m'ont dit non. Je me suis tourné vers le Conseil Général. Ils m'ont dit « ouais, nous ça nous va bien, en 2015 c'est plus nous donc c'est la Métropole, donc cool, on peut soutenir le projet si on veut, ce n'est plus nous qui finançons ». Je me suis tourné vers la Région, ils m'ont dit oui pour ce qui concerne la part Région donc pour tout le reste, ça sera nous. Après, je vais voir l'utilité. Pouvez-vous me dire aujourd'hui, sur ce qui nous concerne, à la fois la partie lycée et la partie collège, qu'est-ce que ça concerne comme expatriés, comme enfants de dirigeants d'entreprise qui en ont besoin de manière absolue ? Pour l'instant, je n'ai pas de réponse. Tant que je n'ai pas de réponse, j'ai tendance à regarder avant de dire que je vais faire à corps et à cris ce que ça va me coûter.

C'est la même chose pour tout le reste parce que moi, je n'ai pas deux politiques. Je n'ai pas une politique, comme vous le dites quelques fois, à Paris et une politique à Lyon. Pour moi, c'est la même politique. Je regarde d'abord ce que je peux financer, ce qu'il est possible de faire et après, je dis oui ou non ou je dis, on verra plus tard s'il y a les financements correspondants.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Pour ne pas reprendre ce que vous avez dit, j'ajouterais que nous ne sommes pas restés immobiles, Monsieur Geourjon, toutes ces années puisque déjà avec Mme Comparini, nous avions, en accord avec elle, proposé des solutions qui ont été refusées par les acteurs de la CCI à l'époque.

D'autre part, nous avons fait un certain nombre d'études et nous étudions aujourd'hui des propositions. Il y en a une qui vient d'émerger. Il y a un collège qui a fermé à cette rentrée dans le quartier Saint Jean de Villeurbanne et qui est prêt à être réutilisé contrairement aux deux autres qui ont besoin de mises aux

normes. Il y a peut-être là une proposition à regarder mais auparavant, il faudra répondre aux deux questions que M. le Maire vient de poser : pour quel public et qui paye ?

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?
Elles sont adoptées.
(Adopté.)